



Mme Sophie Audugé  
Déléguée générale  
SOS Éducation  
[www.soseducation.org](http://www.soseducation.org)

M. Stéphane GENDARME  
Directeur de l'information  
de la chaîne M6  
89, Av. Charles de Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine

Paris, Lundi 26 septembre 2022

**OBJET :** Emission « trans uniques en leur genre » du jeudi 6 octobre

Monsieur le Directeur de l'information, Cher Monsieur Gendarme,

Nous avons appris la diffusion d'un documentaire de Karine Le Marchand, le jeudi 6 octobre sur votre chaîne, suivie de l'animation d'un débat sur les enfants transgenres. Nous comprenons que le sujet soit vendeur, mais nous tenons à vous alerter sur plusieurs points en amont de la diffusion de cette émission.

SOS Éducation est une association indépendante dont l'objet social est d'améliorer le système éducatif et de veiller à ce que l'intérêt supérieur de l'enfant soit au centre de chaque décision de politique éducative. Nous soutenons la cause légitime pour le respect des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles, mais nous tenons à rappeler que l'enfant n'est pas un adulte en miniature.

Or, nous observons que le phénomène actuel du sentiment d'être né dans le mauvais corps explose chez les enfants et les adolescents, et de manière particulièrement inquiétante chez les jeunes filles. L'idéologie transhumaniste d'affirmation du genre ressenti, largement promue sur les réseaux sociaux et maintenant par l'école, conduit des enfants, en questionnement sur eux-mêmes, à s'engager trop vite et trop tôt dans des thérapies de transition vers le sexe opposé dont il est désormais avéré qu'elles sont expérimentales sur les mineurs, dangereuses et irréversibles. Il s'agit d'enfants sains qui vont devenir des malades à vie, sous médicaments, dont les effets secondaires sont délétères pour leur santé physique et psychique.

Le communiqué de presse de l'académie de médecine du 25 février 2022 indique d'ailleurs :  
*« Une grande prudence médicale doit être de mise chez l'enfant et l'adolescent, compte tenu de la vulnérabilité, en particulier psychologique, de cette population et des nombreux effets indésirables, voire des complications graves, que peuvent provoquer certaines des thérapeutiques disponibles. »*



*Si, en France, l'usage de bloqueurs d'hormones ou d'hormones du sexe opposé est possible avec autorisation parentale sans conditions d'âge, la plus grande réserve s'impose dans cet usage, compte tenu des effets secondaires tels que l'impact sur la croissance, la fragilisation osseuse, le risque de stérilité, les conséquences émotionnelles et intellectuelles et, pour les filles, des symptômes rappelant la ménopause.*

*Quant aux traitements chirurgicaux, notamment la mastectomie autorisée en France dès l'âge de 14 ans, et ceux portant sur l'appareil génital externe (vulve, pénis) il faut souligner leur caractère irréversible.*

*Aussi, face à une demande de soins pour ce motif, est-il essentiel d'assurer, dans un premier temps, un accompagnement médical et psychologique de ces enfants ou adolescents, mais aussi de leurs parents. »*

En France, le transactivisme d'affirmation d'un genre ressenti a largement infiltré les écoles depuis quelques années. La circulaire de l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, en date du 29 septembre 2021, transmise à tous les professionnels de l'enseignement, a imposé sans réserve l'idéologie transhumaniste du genre ressenti dans l'institution scolaire dès le plus jeune âge.

Par ailleurs, de nombreuses associations agréées par le ministère de l'Éducation nationale, aux propos trans affirmatifs, interviennent dans les écoles, à l'instar du planning familial, et distribuent des documents aux enfants sans aucun contrôle. Ces associations militantes s'immiscent dans la sphère privée et intime des enfants, se souciant peu des conséquences de leur influence.

La banalisation du principe d'affirmation du genre ressenti qui induit le leurre d'un possible et facile changement de sexe dans l'esprit d'enfants malléables, en quête d'identité, n'est pas sans conséquence. Mais surtout, qui prendra la responsabilité de vies brisées pour ces enfants devenus adultes mutilés et sous médicaments, alors qu'aucune dysphorie de genre véritable et résistante ne les prédestinait à changer de sexe ?

Nous tenons d'ailleurs à rappeler que certains pays en avance sur nous, tels que la Suède et l'Angleterre, ont fait marche arrière sur la prise en charge des troubles de genre chez les mineurs. L'hôpital universitaire Karolinska de Stockholm a décidé d'interdire l'usage des bloqueurs d'hormones de puberté par des enfants de moins de 16 ans. Le 25 août dernier, la clinique Tavistock and Portman, basée à Londres, a décidé de fermer son service de prise en charge des troubles de genre chez les mineurs.

Nous espérons donc que l'émission « trans uniques en leur genre » qui sera diffusée sur votre chaîne le jeudi 6 octobre ne sera pas une énième campagne de promotion du changement de sexe chez les mineurs et mettra en avant les nombreux effets secondaires et



les graves complications de ces traitements à vie. Nous espérons qu'il sera conseillé à tous les enfants et aux parents confrontés à cette situation de se faire accompagner par un thérapeute, dans le cadre d'un protocole dit d'attente vigilante, avant de prendre une quelconque décision irréversible.

Nous restons également à votre disposition pour intervenir sur votre plateau lors de l'émission et représenter la voix des associations qui alertent contre les véritables dangers de la banalisation de cette idéologie de l'affirmation du genre ressenti auprès des mineurs.

Vous trouverez en pièces jointes plusieurs documents tels que :

- Un manifeste européen pour une approche objective du "changement de genre" des mineurs dans les médias :  
<https://www.mesopinions.com/petition/sante/manifeste-europeen-approche-objective-changement-genre/182346>
- le communiqué de presse de l'Académie de médecine du 25 février 2022 :  
<https://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/2022/02/22.2.25-Communiqu-e-PCRA-19-Medecine-et-transidentite-genre.pdf>
- une pétition pour faire sortir l'idéologie transgenre de l'école, qui a déjà recueilli plus de 37 000 signatures :  
<https://soseducation.org/petitions-mobilisations-collectives/non-ideologie-transgenre-ecole/>
- une note de synthèse de SOS Éducation sur la question transgenre chez les enfants :  
<https://soseducation.org/docs/notes-etudes-entretiens-tribunes/la-question-transgenre-chez-les-enfants.pdf>

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur de l'information, Cher Monsieur Gendarme, l'expression de nos sentiments distingués.

Sophie Audugé  
Déléguée générale de SOS Éducation

A handwritten signature in black ink, reading "Sophie Audugé".